

# EURO-CYCLES S.A

Siège Social : Z.I Kalaa Kébira 4060 Sousse

## Informations Post AGO

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 Avril 2022, la Société Euro cycles publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le bilan après affectation du résultat comptable.
- L'état d'évolution des capitaux propres.

### **1- Résolutions adoptées**

#### **Première résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion 2021, et après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2021, approuve les rapports d'activités, les états financiers individuels et consolidés 2021.

Les états financiers individuels et les états financiers consolidés au 31/12/2021 font apparaître respectivement un bénéfice net après impôt de 26 958 896 DT et un bénéfice net consolidé après impôt de 26 619 458 DT.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### **Deuxième résolution :**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture **du rapport spécial** du commissaire aux comptes, dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et constatant qu'il n'y a pas des nouvelles opérations ou conventions intervenues courant l'exercice 2021 avec la société EURO CYCLES et la société TUNINDUSTRIE, en prend acte purement et simplement et l'approuve.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à la majorité**

#### **Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat Bénéficiaire de l'exercice 2021 ainsi que les résultats reportés comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2021	26.958.895.709 dinars
	20.558.472.698 dinars
+ Report à nouveau ex 2020	<b>47 517 368.407 dinars</b>
<b>TOTAL (1)</b>	<b>47 517 368.407 dinars</b>
- Dividendes à distribuer	14 879 700.000 dinars
- Augmentation de capital	891.000.000 dinars
- Réserves Légales	89 100.000 dinars
Résultats reportés Après affectation	31.657.568.407 dinars
<b>TOTAL (2)</b>	<b>0</b>

Le dividende sera mis en paiement à raison de 1,670 Dinars par action à compter du Jeudi 21 Juillet 2022.

Le Montant de ces dividendes sera prélevé des résultats reportés arrêtés au 31/12/2019 et 31/12/2020.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

#### **Quatrième Résolutions**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitifs et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2021.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

#### **Cinquième Résolutions**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer 8 750 DT (Huit mille Sept cent cinquante Dinars) brut soit 7 000 DT (Sept Mille Dinars) net de tous impôts par Membre au titre des jetons de présence alloués aux Membres du conseil pour l'exercice en cours et pour chacun des exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de sa part.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

#### **Sixième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la rémunération annuelle fixe à titre de jetons de présence allouée au Président du Conseil d'administration conformément à la 2<sup>ème</sup> résolution du PV du Conseil d'Administration tenu le 07 Janvier 2020 enregistré à la Recette des Finances KALAA KEBIRA le 22-01-2020 sous le N° 20700141 Quittance N° M004827, fixant la rémunération annuelle de 120 000 DT net de tous impôts ( Cent Vingt Mille Dinars) et précise la nature de jetons de présence conformément aux dispositions statutaires ( article 24 tertio nouveau Rémunération du Président du Conseil).

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### **Septième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de Renouveler les Mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur HABIB ESSEYAH
- Monsieur MOHAMED REKIK
- La Société MG INVEST
- Monsieur MICHELE BERAUDO

Pour les exercices 2022-2023 et 2024 et ce jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulée.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à la majorité**

### **Huitième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de Renouveler le Mandat de Madame YOSRA CHELLY Expert-comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie titulaire de la Carte Professionnel N°1469 et de la CIN N° 05542551 entant que Co-Commissaire aux comptes de la société pour les trois exercices comptables 2022-2023 et 2024, de ce fait ce mandat se termine avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

Mme YOSRA CHELLY Accepte séance tenante sa nomination entant que Co-commissaire aux comptes de la société EURO CYCLES S.A pour les exercices 2022-2023 et 2024, et déclare qu'elle n'est dans aucune situation d'incompatibilité prévue par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

### **Neuvième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.**

## II- Le Bilan Après Affectation du Résultat Comptable.

### BILAN

<i>(Exprimé en Dinars)</i>		<i>Au 31 Décembre</i>	
	<i>Notes</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
<i>Immobilisations Incorporelles</i>	2	88 683.473	86 104.250
<i>Moins Amortissements</i>		-78 885.206	-72 032.184
<i>Valeur Comptable Nette</i>		9 798.267	14 072.066
<i>Immobilisations Corporelles</i>	2	22 921 657.583	20 017 168.467
<i>Moins Amortissements</i>		-9 440 936.186	-8 209 087.742
<i>Valeur Comptable Nette</i>		13 480 721.397	11 808 080.725
<i>Immobilisations Financières</i>	3	171 450.000	151 300.000
<i>Moins Provisions</i>		-	-
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>13 661 969.664</b>	<b>11 973 452.791</b>
<i>Autres actifs non courants</i>		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>13 661 969.664</b>	<b>11 973 452.791</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>	4		
<i>Stocks</i>	4.1	120 012 419.940	42 176 962.492
<i>Moins Provisions</i>		- 1 204 219.429	- 1 021 883.809
<i>Valeur Comptable Nette</i>		118 808 200.511	41 155 078.683
<i>Clients et Comptes Rattachés</i>	4.2	33 324 300.881	38 383 122.959
<i>Moins Provisions</i>		-104 866.004	-104 866.004
<i>Valeur Comptable Nette</i>		33 219 434.877	38 278 256.955
<i>Autres actifs courants</i>	4.3	10 533 985.569	763 645.866
<i>Placements &amp; autres actifs financiers</i>	4.4	3 113 200.000	77 400.000
<i>Liquidités &amp; Equivalents de liquidités</i>	4.5	22 585 391.407	18 361 353.592
<b>Total des actifs courants</b>		<b>188 260 212.364</b>	<b>98 635 735.096</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>201 922 182.028</b>	<b>110 609 187.887</b>

## BILAN

(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre

	Notes	2021	2020
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
	5		
Capital social		9 801 000.000	8 910 000.000
Réserves		980 100.000	891 000.000
Provisions pour risques			
Résultats reportés après affectation		31 657 568.407	20 558 472.698
Modifications comptables			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>42 438 668.407</b>	<b>30 359 472.698</b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u></b>			
		<b>42 438 668.407</b>	<b>30 359 472.698</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	6	46 851.421	398 682.267
Autres passifs financiers			
Provisions pour Risques		280 838.991	1 230 838.991
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>327 690.412</b>	<b>1 629 521.258</b>
<b>Passifs courants</b>			
	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	66 350 875.167	23 955 796.608
Autres passifs courants	7.2	28 800 098.494	19 049 355.433
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.3	64 004 849.548	35 615 041.890
<b>Total des passifs courants</b>		<b>159 155 823.209</b>	<b>78 620 193.931</b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>			
		<b>159 483 513.621</b>	<b>80 249 715.189</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>			
		<b>201 922 182.028</b>	<b>110 609 187.887</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

Désignations	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux Propres
♣ Solde au 31 Décembre 2019	8 910 000	810 000	17 367 721	10 150 182	37 237 903
Affectation du résultat 2019			10 150 182	-10 150 182	0
Distribution des dividendes			-9 711 900		-9 711 900
Réserves légales		81 000	-81 000		0
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2019				16 332 120	16 332 120
♣ Solde au 31 Décembre 2020	8 910 000	891 000	17 725 003	16 332 120	43 858 123
Affectation du résultat 2020			16 332 120	-16 332 120	0
Distribution des dividendes			-13 498 650		-13 498 650
Résultat au 31 Décembre 2021				26 958 896	26 958 896
♣ Solde au 31 Décembre 2021	8 910 000	891 000	20 558 473	26 958 896	57 318 369
Affectation du résultat 2021			26 958 896	-26 958 896	0
Distribution des dividendes			-14 879 700		-14 879 700
Résultats Reportés	891 000	89 100	-980 100		0
♣ Solde au 30 Avril 2022	9 801 000	980 100	31 657 569	0	42 438 669

## **EURO-CYCLES S.A**

Siège Social : Z.I Kalaa Kébira 4060 Sousse

### Informations Post AGE

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 Avril 2022, la Société Euro-Cycles publie ci-dessous les résolutions adoptées :

#### 1<sup>ère</sup> résolution :

Sur proposition du Conseil d'administration réuni le 10 Mars 2022, L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital Social de la société pour le porter de 8 910 000DT à 9 801 000 DT par incorporation des réserves d'un montant de 891 000 DT à prélever sur les résultats reportés , et ce par l'émission de 891 000 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de (01) un dinar chacune à répartir entre les anciens actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes.

La jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour effectuer les formalités pratiques et constater la réalisation définitive de l'augmentation du Capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer au Président du Conseil pour effectuer les formalités pratiques de l'augmentation du Capital.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### 2<sup>ème</sup> résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 06 des statuts comme suit :

« Le capital de la société est fixé à la somme de Neuf millions Huit cent un mille dinars (9 801 000 DT) divisé en 9 801 000 actions nominatives de (01) un dinar, numérotées de 01 à 9 801 000, chacune entièrement souscrite et intégralement libérée en numéraire.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### 3<sup>ème</sup> résolution :

L'Assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 24 Nouveau 17ème tirets des statuts :

« Il consent pour les emprunts dont la valeur en principal est inférieur ou égal à Cinquante Millions de Dinars ».

En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire, décide de modifier l'article 26 (nouveau) point 2 paragraphe 2 deuxième et quatrième tirets comme suit :

- ✓ « L'emprunt important conclu au profit de la société dépassant cinquante Millions de Dinars ».
- ✓ « La garantie des dettes d'autrui, autres que celles des sociétés faisant partie du groupe ».

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

4<sup>ème</sup> résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et les publications prévus par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**



**Liste des Membres du Conseil D'Administration**  
**( Les Fonctions et les Activités principales des Administrateurs dans d'autres Sociétés)**

Liste des membres du Conseil d'Administration	Activités exercés	Mandat	Activités professionnels et Mandats dans d'autres Conseils
M. PATRICE GARANDEAU	Président du Conseil Sté EURO CYCLES S. A	2020-2022	Néant
M. HABIB ESSEYAH	Directeur Général Sté EURO CYCLES S. A	2022-2024	Néant
M. MOURAD GHAZI	Directeur Général Adjoint Sté EURO CYCLES S. A	2020-2022	Néant
M. MOHAMED REKIK	Administrateur	2022-2024	Directeur Général du Groupe Pates Warda Administrateur des sociétés suivantes : * Comptoir Multiservices Agricoles * Couscousserie du Sud * Sté Tunisienne de Production Alimentaire * Sté FLEXO PRINT
M. MICHELE BERAUDO	Administrateur	2022-2024	Néant
Sté MG INVEST (Représentant M. PATRICE GARANDEAU)	Administrateur	2022-2024	Néant
M. ABDELAZIZ BEN YOUSSEF	Administrateur Représentant les actionnaires Minoritaires	2020-2022	Administrateur des sociétés suivantes : * UADH * SOPAT
M. LOTFI CHARFEDDINE	Administrateur Indépendant	2020-2022	Président du Conseil UNIMED
M. RIDHA CHARFEDDINE	Administrateur Indépendant	2020-2022	Directeur Général Sté UNIMED